

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

N.B. : L'Université d'Angers a déposé, en vue de l'évaluation de la mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) de licence, un dossier regroupant en réalité deux dossiers distincts ; l'un présentant la licence LEA sise à l'Université d'Angers et l'autre présentant la licence LEA sise à l'Université Catholique de l'Ouest (sous conventionnement avec l'Université d'Angers). Les deux formations étant ainsi différenciées par le déposant lui-même, il a semblé pertinent au comité d'experts de présenter son rapport en distinguant bien les deux formations.

Licence LEA de l'Université d'Angers (UA)

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) a pour vocation de former des diplômés dotés d'une bonne maîtrise de deux, voire trois langues étrangères et de compétences relatives au monde de l'entreprise et au commerce international. L'insertion professionnelle vise des secteurs aussi variés que l'import-export, le tourisme ou les grandes institutions internationales. La licence prépare toutefois essentiellement à une poursuite d'études en master. Elle est dispensée sur le site de l'UA, au sein de l'unité de formation et de recherche des lettres, langues et sciences humaines (UFR LLSH), sur le site d'Angers.

Licence LEA de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO)

La formation s'organise autour de deux grands axes : l'enseignement des langues et des cultures, avec des binômes de langues (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien) et une troisième langue proposée dès le premier semestre, des matières d'application et des enseignements transversaux qui donnent des compétences pluridisciplinaires offrant à terme des débouchés dans les relations internationales, le commerce international, le management, la communication, l'événementiel, le marketing, la traduction, l'interprétariat ou l'import-export. La première année est généraliste, la spécialisation commence à partir de la seconde année par le biais de deux parcours: *Traduction* et *entreprise*. La formation prépare à l'insertion professionnelle, mais vise cependant essentiellement la poursuite d'études au niveau master. Elle est dispensée sur le site de l'UCO à Angers et dépend de la faculté des Humanités.

Synthèse de l'évaluation

Licence LEA de l'Université d'Angers (UA)

La formation propose quatre parcours de langue (*anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien et anglais-italien + Français langue étrangère -FLE* pour les étudiants non anglophones et non francophones) et des enseignements d'application sur une base de progressivité, la première année (L1) étant dédiée à approfondir les connaissances fondamentales en langues et à offrir une initiation aux cours en rapport avec le droit et les sciences économiques, la deuxième et la troisième année (L2 et L3) proposant une spécialisation accrue. A l'accent mis sur la maîtrise de deux langues, voire d'une troisième langue, correspond une bonne ouverture sur l'international, par des

partenariats avec des universités étrangères et d'incitations à la mobilité (au moins deux de trois mois chacune), afin d'accéder au master. Un point très positif est également l'existence de matières d'application enseignées en langue anglaise. Parallèlement, une place importante est accordée à la préparation du projet professionnel de l'étudiant par le biais d'unités d'enseignement professionnalisantes (UEP), dont l'expression la plus concrète est le stage obligatoire de 12 semaines à effectuer entre la fin de la L2 et la fin de la L3. Si le volume horaire général dévolu aux langues et à la pré-professionnalisation est important, il semble en revanche que le temps consacré aux matières d'application soit insuffisant pour permettre aux étudiants d'acquérir des compétences opérationnelles dans les métiers de la gestion visés par la licence.

La formation, qui recrute sur un bassin essentiellement local, est assez classique et n'offre pas de grande originalité par rapport aux formations similaires des universités voisines, à commencer par sa voisine immédiate, l'Université catholique de l'Ouest (UCO), dont la licence LEA, sous conventionnement avec l'Université d'Angers, propose, elle, des parcours de pré-spécialisation dès la deuxième année. Quant aux autres universités géographiquement proches, à savoir l'Université de Nantes ou l'Université du Maine, rien dans le dossier ne permet de conclure à une quelconque spécificité de la formation d'Angers. Par ailleurs, cette dernière ne bénéficie pas d'un ancrage suffisant dans le tissu socio-économique local, et ce, alors même que l'organisation des enseignements laisse une large part à la pré-professionnalisation. L'absence de professionnels au sein du conseil de perfectionnement est l'illustration patente de ce défaut de partenariat tangible avec la vie économique locale, ce qui est problématique pour une formation de ce type.

Les effectifs sont en progression en L1 (2010-11: 186 étudiants, 2014-15: 240) et L2 (2010-11:81, 2014-15: 101), stables en L3 (2012-13: 140, 2014-15: 137). On note cependant une déperdition importante de L1 à L2, due notamment à un taux d'échec important des inscrits issus de bacs professionnels et techniques, qui représentaient plus d'un quart de la promotion L1 en 2014-2015. Un dispositif de lutte contre l'échec existe certes en L1, mais le tutorat a été supprimé par mesure d'économie. Seuls 29 % des diplômés de L3 s'orientent en poursuite d'étude vers un master de l'Université d'Angers, chiffre relativement faible qui pose question. On peut se demander ici si l'obligation d'avoir effectué deux mobilités internationales durant la licence pour pouvoir s'inscrire en master n'est pas un frein à la poursuite d'étude logique dans ce master justement.

Points forts :

- La dimension internationale de la formation très présente au cours des trois années de licence.
- L'existence de matières d'application enseignées en langue anglaise.
- L'importance accordée à la pré-professionnalisation et à la définition du projet professionnel.

Points faibles :

- Le volume horaire assez faible des matières d'application.
- Le manque d'ancrage et de coopération formalisée avec le tissu socio-économique local, illustré par l'absence de membres extérieurs dans le conseil de perfectionnement et le pilotage très académique de la formation.
- L'absence d'encadrement des étudiants par un système de tutorat (dans le cadre des stages, de la mobilité, de l'aide à la réussite) car l'équipe n'est pas suffisamment nombreuse par rapport au nombre d'étudiants, ce qui explique peut-être la déperdition d'effectifs entre L1 et L2.
- La déperdition importante à l'issue du L3 en poursuite d'étude logique en M1 à l'UA.

Recommandations :

Il conviendrait d'augmenter le volume horaire des disciplines de gestion pour favoriser la mise en application des langues étrangères dans le domaine du commerce international et plus globalement de la gestion. Par ailleurs, on pourrait envisager, pour diversifier les enseignements de la L3, par exemple, d'introduire des modules de communication ou de management interculturel, qui prépareraient la transition avec les masters de négociation trilingue proposés par l'UA, ou d'envisager une mutualisation avec les parcours pré-professionnalisants de l'UCO.

Il paraît nécessaire de développer l'ancrage dans le tissu socio-économique local, notamment par la présence de membres extérieurs dans le conseil de perfectionnement, permettant justement une meilleure adaptation au monde de l'entreprise local.

Le suivi efficace des étudiants pendant toute la licence, en stage et en mobilité supposerait la mise en place d'un système de tutorat. Cela passe par le renforcement de l'équipe pédagogique et donc, par une politique de recrutement.

Il conviendrait de réfléchir au lien entre déperdition entre L3 et M1 et obligation d'avoir effectué deux mobilités à l'étranger pour accéder au M1, et redéfinir en conséquence l'accès au M1 s'il s'avère qu'il y a discrimination envers les étudiants n'ayant pas la possibilité d'assumer financièrement deux séjours à l'étranger.

1. Licence LEA de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO)

L'existence de deux parcours dès le troisième semestre marque une certaine originalité par rapport à de nombreuses formations de LEA dans lesquelles une pré-spécialisation s'opère tard, ou pas du tout, à l'instar du LEA de l'Université d'Angers, avec laquelle cette université est en conventionnement. Cependant, compte-tenu du volume horaire associé aux disciplines d'application dans les trois années de licence, ces deux parcours permettent tout au plus une découverte des métiers de l'entreprise et de la traduction, pas une réelle acquisition de compétences. Plus généralement, la professionnalisation est prise en compte dès le début de la formation, grâce au projet personnel professionnel de l'étudiant (PPPE), aux stages à effectuer sur les trois années et à des manifestations type forum des métiers, mais le dossier ne nous renseigne que de manière lacunaire sur la forme exacte que prennent toutes ces initiatives.

L'existence d'un tronc commun avec la formation *Langues, littératures et cultures étrangères* (LLCE) de l'UCO facilite les passerelles d'une formation à l'autre, mais engendre un risque d'indifférenciation et ne permet pas de prendre en compte les spécificités de la formation LEA. L'extrême similitude des rapports de formation LLCE et LEA de l'UCO, pratiquement identiques à l'exception des maquettes, renforce cette impression. La pertinence d'une mutualisation LLCE/LEA se pose donc véritablement.

Etant donné l'absence de visibilité sur les effectifs de la formation, les taux de réussite ou d'échec, il est difficile de se prononcer sur l'efficacité du dispositif d'encadrement. Il n'en demeure pas moins que le taux d'encadrement déclaré d'un enseignant-chercheur (EC) pour 70 étudiants ne semble pas suffisant et que le taux d'intervenants extérieurs à 65 % est très élevé. Enfin, si la part d'intervenants extérieurs est très importante, sans que l'on sache d'ailleurs s'il s'agit d'enseignants de langue ou de professionnels, ils n'interviennent pas dans le pilotage de la formation, qui demeure exclusivement académique. Or, une formation pré-professionnalisante comme l'est la formation LEA ne saurait faire l'économie du regard extérieur apporté par des acteurs de la vie économique locale.

Points forts :

- La dimension professionnalisante revendiquée et bien présente par l'intermédiaire de plusieurs dispositifs.
- La possibilité de se spécialiser dès le troisième semestre (S3) grâce à l'existence de deux parcours, ce qui constitue une bonne préparation dans l'optique d'un master.

Points faibles :

- L'absence de visibilité sur l'équipe pédagogique, les effectifs et les taux de réussite, les modalités de stage et l'attribution de crédits européens (ECTS) auxquels ils donnent droit.
- L'absence de différenciation pertinente du parcours *Entreprise* avec la licence *LEA* de l'Université d'Angers.
- Le faible volume horaire dédié aux parcours *Entreprise* et *Traduction*.
- Le taux d'intervenants extérieurs très élevé (65 %) conduit à un taux d'encadrement par titulaire très important.
- L'absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations :

Il est fortement recommandé de fournir toutes les informations requises par le HCERES pour procéder à une évaluation juste de la formation. L'absence de certaines informations (effectifs, taux de réussite, équipe pédagogique, nombre d'entrants et de sortants Erasmus...) et le caractère vague et non étayé de certaines affirmations ne permet pas de juger en toute transparence de la qualité de la formation proposée.

En tout état de cause, l'existence de deux parcours en L2 est une initiative très positive qui gagnerait à être améliorée en augmentant le volume horaire des disciplines d'application afin de favoriser l'acquisition de compétences professionnelles dès la licence, en gestion et en traduction et peut-être permettre ainsi une insertion professionnelle plus aisée à l'issue de la licence.

L'existence de trois stages tout au long des trois années de la licence est un point positif qui gagnerait à être précisé, afin de mettre en valeur la dimension pré-professionnalisante de la formation. Il serait ainsi souhaitable de mieux définir les modalités de stage et de les inclure réellement dans la formation, par le biais d'attribution claire de crédits et en les faisant apparaître dans la maquette.

Il est recommandé, soit d'engager une réflexion sur la mutualisation d'une partie du tronc commun, non avec le LLCE de l'UCO, mais avec l'université de conventionnement, l'UA, soit de mieux distinguer les deux formations, car des débouchés en commerce international apparaissent dans les deux licences et l'offre peut donc paraître redondante.

Afin de permettre un encadrement optimal des étudiants, il conviendrait de rééquilibrer la composition de l'équipe par le recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires.

Un regard non académique au sein d'un réel conseil de perfectionnement constitué dans les règles de l'art pourrait aider à mieux adapter la formation aux besoins du monde professionnel et la mettre davantage en rapport avec l'environnement socio-économique.

Analyse

1. Licence LEA de l'Université d'Angers (UA)

Adéquation du cursus aux objectifs	Les objectifs de la formation sont clairs : former les étudiants à la pratique de deux langues étrangères, au monde de l'entreprise et plus particulièrement du commerce international. La formation propose quatre parcours de langue (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien et anglais-italien + Français langue étrangère -FLE pour étudiants non anglophones et non francophones). Elle s'organise autour d'une première année généraliste, destinée à approfondir les connaissances fondamentales en langue A et B, à consolider la méthodologie universitaire
------------------------------------	--

	<p>(unité d'enseignement - UE - méthodologie et outils) et à offrir une initiation aux matières d'application (UE culture générale et monde de l'entreprise, où sont dispensés les cours de droit, de sciences économiques). La deuxième et la troisième année sont des années de spécialisation progressive, notamment des enseignements d'application (comptabilité, mathématiques appliquées, finance, marketing, sociologie), sans oublier une initiation à la recherche en semestres 5 et 6 (S5 et S6). La formation dispense au total 1466 heures sur les trois années, ce qui est conforme aux attentes ministérielles.</p> <p>Si le volume horaire consacré aux langues A et B, qui bénéficient du même nombre d'heures d'enseignement, ou celui de l'UE méthodologie et outils est bon, l'UE culture générale, où sont dispensés les enseignements d'application, est trop peu dotée en heures de cours, qui sont par ailleurs essentiellement des cours magistraux - CM (par exemple 36 heures au premier semestre (S1) contre un total de 96 heures de langues et 60 heures de méthodologie et outils, même chose au deuxième semestre (S2)). Le volume horaire est plus conséquent à mesure qu'on avance dans la formation, ce qui correspond à une logique de progressivité, mais si le nombre de matières d'application augmente au S5 et S6, le nombre d'heures imparti à chaque discipline d'application reste faible (par exemple 8 heures de CM de marketing seulement au S5 ou 8 heures de CM finance au S6).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il existe des formations similaires à l'UCO, à Nantes et au Mans, dont la licence LEA de l'UA ne se distingue pas fondamentalement.</p> <p>Le dossier n'est pas très explicite sur les partenariats locaux, on comprend qu'il existe un partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI), mais on ignore de quelle manière il est formalisé. En dehors des stages des étudiants et de l'intervention de professionnels extérieurs, il n'y a donc pas d'ancrage précis dans le tissu socio-économique local, ce qui est problématique pour une formation de ce type.</p> <p>Au niveau de la LV3, l'UA travaille en partenariat avec l'association Anjou-Inter-Langues qui propose une palette de huit langues.</p> <p>La recherche des enseignants-chercheurs (EC), adossée aux laboratoires de recherche GRANEM et 3LAM, ne trouve pas d'application concrète au sein de la formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe est constituée d'une majorité de titulaires (1 professeur des universités (PR)), 15 maîtres de conférences (MCF), 11 enseignants du secondaire), secondés par 2 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) une doctorante contractuelle et 4 lecteurs. Il y a par ailleurs 10 professionnels et 3 intervenants au statut autre (2 ingénieurs de recherche et de formation et un contrat étudiant).</p> <p>Les professionnels interviennent surtout dans les matières d'application (droit, droit du commerce), comptabilité et finance. Ils n'assuraient que de 4 à 8 % des heures aux différentes années de la formation en 2014-2015.</p> <p>Les attributions sont diverses en fonction des responsabilités assumées par les enseignants-chercheurs (EC) et l'autoévaluation estime que la répartition des tâches est efficace. Il y a un responsable d'année pour chaque année de licence, un responsable des stages, un coordinateur pour les partenariats à l'étranger et un enseignant-référent pour assurer le suivi en L1, à raison d'une vingtaine d'étudiants par enseignant-référent.</p> <p>L'autoévaluation signale que le bureau LEA (c'est-à-dire les membres statutaires rattachés spécifiquement au département) se réunit « régulièrement », sans indiquer la fréquence.</p> <p>Tous les enseignants du département LEA sont membres du conseil de perfectionnement, qui se réunit en présence de délégués étudiants (6 dont 3 suppléants), mais sans membre extérieur. Cela pose la question de son efficacité.</p>

Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont en hausse en L1 (2010-11: 186 étudiants, 2014-15: 240), en L2 (2010-11:81, 2014-15: 101), mais stables voire en légère baisse en L3 (2012-13: 140, 2014-15: 137).</p> <p>Les taux de réussite présentés dans le rapport semblent exceptionnellement bons en L1 et L2 (2012-13: 88 % en L1, 98 % en L2). En L3, ils sont en revanche plus conformes aux taux observés ailleurs (68 %). Mais si on compare ces données avec les tableaux présentés en annexe, les chiffres mis en avant dans le rapport sont inexacts. Le taux de réussite en L3 coïncide avec celui du tableau. En revanche, on observe un taux d'abandon de 12,2 % en L1 en 2012-13, et seulement 46 % des L1 de la cohorte poursuivent en L2. Le taux de redoublants était de 14 %. En tout état de cause, on est loin des 88 % de réussite indiqués dans le rapport. En 2013-14, seuls 37 % de la cohorte de L1 poursuivaient en L2 et 51 % de la cohorte n'était pas inscrite à l'UA l'année suivante. Pour la L2, le tableau donne un taux de réussite de 83 % en 2012-13 (contre 98 % renseignés dans le rapport...). On peut expliquer le taux d'échec important et la déperdition de L1 à L2 par la présence importante de bacheliers issus de bacs professionnels ou technologiques (27,5 % de la promotion de L1 en 2014-2015) ne disposant pas des prérequis suffisants dans les deux langues pour réussir dans ce type de formation.</p> <p>Il n'y a pas de suivi pour examiner le devenir des diplômés. On sait que seuls 29 % des diplômés de L3 poursuivaient en M1 à l'UA, ce qui est peu. Le devenir des autres n'est pas renseigné.</p> <p>On peut s'interroger sur la faiblesse des effectifs en poursuite d'études logique L3/M1. Peut-être est-ce dû, comme suggéré dans le rapport, à l'obligation d'avoir effectué 2 mobilités de 3 mois minimum à l'étranger pour valider le M1, obligation dont on nous dit qu'elle empêche nombre de diplômés de poursuivre en M1 à l'UA.</p>
------------------------	--

Place de la recherche	<p>Deux laboratoires de recherche sont cités (GRANEM et 3LAM), mais ils n'interviennent pas en licence. En L3, il existe toutefois des enseignements d'initiation à la recherche pour la préparation au master (12 heures en S5 et 12 heures en S6).</p> <p>Parmi l'équipe pédagogique, il n'y a qu'un PR (Droit international).</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le projet personnel et professionnel de l'étudiant bénéficie d'un nombre d'heures croissant au fil des semestres, afin d'aider l'étudiant à élaborer et affiner son projet (S2: 12 heures, S3: 18 heures, S4: 30 heures, S5: 24 heures). La formation propose un certain nombre d'unités d'enseignement professionnalisantes (UEP) préparant par exemple à la correspondance administrative et commerciale, la communication professionnelle en anglais. En L3, les heures dédiées à l'enseignement professionnel atteignent les 162 heures, soit un tiers du total des heures en L3.</p> <p>Il existe une journée des métiers qui fait office de forum de rencontre avec des anciens étudiants de la formation.</p> <p>Un stage de 12 semaines doit être obligatoirement réalisé entre la fin de la L2 et la fin de la L3.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) détaille classiquement les compétences, secteurs d'activités et types d'emploi offerts aux diplômés. Elle ne fait cependant pas apparaître clairement au sein de quelle UE la gestion, le droit ou le marketing prennent place, car elle ne précise pas ce que recoupe l'UE de compétences complémentaires - outils, ni l'UEP (Unité d'enseignement professionnel).</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage obligatoire de 12 semaines doit être effectué entre la fin de la L2 et la fin de la L3 (entre les S4 et S5 ou à défaut à la fin du S6), qui donne lieu à un rapport d'une quinzaine de pages noté par un ou plusieurs enseignants. Le stage et le rapport donnent lieu à l'attribution de quatre crédits européens et font partie de l'UEP au S6.</p> <p>Dans la recherche de stages, les étudiants sont accompagnés par la plateforme Ipoline qui contient de nombreuses offres de stages et par un réseau d'anciens. Le rapport précise qu'une association d'Alumni est en cours de formation.</p> <p>Le stage est validé par le responsable des stages.</p> <p>Les directives ministérielles prévoient un responsable des stages pour 16 stagiaires, ce qui est difficile à mettre en place à l'UA car l'équipe est restreinte.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'université possède des partenariats en Europe et dans le monde (Royaume-Uni, USA, Australie, Slovénie, Italie, Espagne, Mexique, Argentine, Allemagne, Corée du Sud). Elle envoie chaque année une soixantaine de sortants en mobilité, avec une tendance à la hausse depuis 2012, (en 2014-2015, 35 % des étudiants de L3 étaient à l'étranger) et bénéficie en retour de la présence d'étudiants étrangers: de un cinquième à un quart de la cohorte de L3 était composée d'étudiants étrangers en 2014-2015, la part est moindre en L1 (8 %) et en L2 (10 %).</p> <p>Les enseignants peuvent eux aussi effectuer une mobilité d'une semaine dans le cadre de partenariats du LEA avec certaines universités. Il aurait été intéressant d'avoir les statistiques de départ.</p> <p>Quelques cours d'application sont enseignés en langue, comme un cours de commerce international en anglais en L2, ou un cours de marketing en langue anglaise en L3.</p> <p>L'accès au master suppose la validation de deux séjours de trois mois à l'étranger. Il exclut de facto ceux qui n'arrivent pas à assurer leurs deux mobilités. Ceci explique peut-être la déperdition observée de L3 à M1. Il y a peut-être ici une impossibilité de la part des étudiants à assumer financièrement deux mobilités en licence, ce qui les prive d'une poursuite d'études en master à l'UA.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est essentiellement départemental et régional (Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée). 88,7 % des inscrits en L1 en 2014-2015 sont des primo-entrants bacheliers, 70 % des inscrits environ viennent d'un bac ES ou L. 3 % viennent d'un BTS, 1 % d'un DUT. Il est également possible d'intégrer la L3 à l'issue d'un BTS ou DUT.</p> <p>L'information à destination des futurs bacheliers est assurée par un enseignant ambassadeur qui fait la liaison lycée-université. Le site internet répond également à la volonté de promouvoir en amont la licence LEA.</p> <p>La transition lycée-université s'opère par l'intermédiaire d'une semaine d'accueil et d'un accueil par groupes par les enseignants référents. Il y a sept enseignants référents pour 22 à 25 étudiants. Le tutorat a disparu pour raisons budgétaires, l'accompagnement se limite donc aux échanges avec le professeur référent et au dispositif de lutte contre l'échec « Transvers'up » qui n'est pas explicité.</p> <p>La formation propose des cours de méthode de travail universitaire au S1.</p> <p>Il existe une possibilité d'intégrer une licence professionnelle à l'issue de la L2, mais il n'est pas spécifié de quelle licence ni de quelle composante de rattachement il s'agit. Des passerelles sont également possibles à l'intérieur du champ avec la filière Langues littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER), d'autres possibilités de passerelles ne sont pas évoquées.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement correspondent au principe de progression défini dans l'organisation de la licence. La formation s'adapte aux situations particulières.</p> <p>Les cours magistraux (CM) concernent, en L1 du moins, les matières d'application (droit, économie) ou classiquement les enseignements de civilisation de langue.</p> <p>L'équilibre entre matières linguistiques et d'application est équilibré (50/50), il faudrait néanmoins préciser dans la maquette ce que recouvrent UEC -Outils (Unités d'enseignement complémentaires), dont on comprend que ce sont les matières d'application sans avoir davantage de détails.</p> <p>Les situations particulières sont prises en compte: les sportifs de haut niveau ont un emploi du temps adapté, les étudiants en situation de handicap ont un tiers temps et un ordinateur leur est fourni lors des contrôles pour ceux qui ont des difficultés à écrire. Les étudiants salariés peuvent être dispensés d'assiduité et passent alors les contrôles terminaux (CT), complétés au besoin de dossiers ou de mémoires.</p> <p>L'assiduité est requise de la part des autres étudiants. Au-delà de trois absences injustifiées, l'étudiant est interdit de contrôle continu (CC) et doit passer les rattrapages.</p> <p>La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas proposée. La formation en alternance n'est pas envisageable en raison du séjour linguistique obligatoire.</p> <p>L'université tente également de s'adapter lorsqu'il s'agit d'organiser des séances de rattrapages à l'attention des étudiants partis en mobilité universitaire et tributaires de calendriers universitaires décalés (par exemple en Allemagne).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La validation d'une année n'est possible que si la moyenne des deux semestres qui la composent est de 10 minimum. Il n'y a pas de note éliminatoire, les UE peuvent se compenser entre elles, ce qui permet par exemple à un étudiant qui obtient de mauvais résultats dans une langue de valider son semestre, ce qui peut contrevenir à l'identité de la formation, qui garantit l'acquisition de compétences linguistiques à niveau égal dans les deux langues. Il est possible de passer dans l'année supérieure sans avoir validé les 60 crédits européens (ECTS) nécessaires (statut d'AJAC - Ajourné mais autorisé à continuer) à condition d'avoir au moins 48 ECTS sur 60.</p> <p>Les jurys sont composés de huit enseignants dont quatre EC sur chaque année. Ils sont présidés par le responsable d'année.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales sont évaluées dans les UEP (technique de recherche d'un emploi, écrit professionnel...).</p> <p>Il n'existe pas de portefeuille de compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme fourni dans le dossier n'est manifestement pas à jour et ne correspond pas à la maquette, notamment dans l'attribution des crédits européens (ECTS) et dans le nombre d'UE par semestre. On n'y retrouve pas mention du stage.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il n'y a pas de suivi des diplômés, nous n'avons aucune autre information sur le devenir des diplômés que le chiffre de 29 % d'étudiants de L3 inscrits en M1 de l'UE, apparemment en NTCl (Négociation trilingue en commerce international).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an, une deuxième fois à titre exceptionnel. Il est composé de tous les enseignants du département et de six délégués étudiants (on ne sait pas de quelle année d'étude). Il ne compte en revanche aucun membre extérieur à l'université ni de professionnel intervenant dans la formation et est donc purement académique. Ce dernier point est problématique, d'autant que la formation se revendique pré-professionnalisante et devrait à ce titre bénéficier d'un regard extérieur et de partenariats plus nourris avec le</p>

	<p>tissu socio-économique local.</p> <p>Les étudiants sont consultés en ligne pour évaluer les formations, il n'est pas spécifié qui conduit ces évaluations et il n'y a pas plus d'informations.</p> <p>L'autoévaluation réalisée dans le dossier s'attache à distinguer de manière objective autant les points forts que les points faibles.</p>
--	--

2. Licence LEA de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO)

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation propose aux étudiants d'acquérir des compétences dans deux langues étrangères tout en donnant accès à des métiers relevant tant de la gestion (relations internationales, commerce international, marketing, import-export) que de la communication (communication, événementiel) ou encore du domaine des langues (traduction, interprétariat). De fait, elle est organisée dès la L2 en deux parcours : <i>entreprise et traduction</i>. Le semestre 5 se passe à l'étranger (voir également le S6). Trois parcours sont proposés : <i>anglais/allemand, anglais/espagnol, anglais/italien</i>.</p> <p>L'enseignement des langues laisse une très large part à la pratique de la langue (oral, écrit, traduction) et à ses applications commerciales concrètes. Les enseignements de civilisation, qui requièrent une maîtrise suffisante de la langue, interviennent à partir du S3 et de façon accrue en L3, ce qui correspond à la logique de progression revendiquée par la formation.</p> <p>Les parcours <i>Traduction</i> et <i>Entreprise</i> ne sont toutefois pas suffisamment à la hauteur des ambitions revendiquées et leur contenu reste très classique. Le parcours <i>Entreprise</i> propose ainsi de la communication d'entreprise, du marketing, du commerce international, de la gestion, qui sont de fait des matières d'application tout à fait communes dans un cursus LEA, tandis que le parcours <i>Traduction</i> propose de la traduction LV1 et LV2 et de la linguistique à l'instar d'un cursus LLCE.</p> <p>De façon plus générale, les matières d'application (économie, commerce, droit) gagneraient à voir leur dotation horaire augmenter, notamment pour les étudiants du parcours <i>Traduction</i>, qui ne bénéficient pas, par exemple, de cours de gestion ou de marketing, réservés au parcours <i>Entreprise</i>.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation se distingue de celle de l'UA par une spécialisation qui démarre dès le S3 avec un choix possible entre un parcours <i>Entreprise</i> et un parcours <i>Traduction</i>, alors que le LEA de l'UA est très généraliste et ne propose aucune spécialisation.</p> <p>Au niveau de la recherche, les enseignants-chercheurs EC sont rattachés à trois laboratoires de trois universités différentes dans le même bassin géographique : laboratoire CRILA de l'UA, 3LAM de l'Université du Maine et CoDiRe de l'Université de Nantes.</p> <p>A l'intérieur de l'UCO, il existe un tronc commun et une mutualisation des enseignements avec la formation LEA (UE de langues essentiellement).</p> <p>L'enseignement de la LV3 se fait en collaboration avec l'UA, la ville d'Angers et l'Ecole supérieure de sciences commerciales d'Angers (ASSCA) au sein de l'association Anjou inter-langues qui propose l'enseignement de huit langues étrangères.</p> <p>Le dossier affirme que les stages et l'intervention de professionnels dans la formation permettent un contact étroit avec le tissu socio-économique local, mais que ces contacts gagneraient à être systématisés et pérennisés. Cependant, en l'absence de composition précise de l'équipe pédagogique et d'information sur le profil des professionnels intervenant dans la formation, il est difficile de vérifier ces affirmations.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Il n'y a aucune information sur la composition précise de l'équipe pédagogique et le profil des EC. Le rapport indique simplement que la part d'enseignants extérieurs est élevée, de l'ordre d'environ 65 %, ils interviennent notamment dans les parcours <i>Entreprise</i> et <i>Traduction</i>. On peut supposer que les unités d'enseignements (UE) de langues forment le tronc commun avec LLCE et que ces enseignements sont donc assurés par l'équipe linguiste titulaire.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit une fois par semestre, les délégués étudiants sont conviés aux échanges.</p> <p>Les responsabilités sont réparties de la manière suivante: il y a un responsable de diplôme, qui supervise l'ensemble de la formation et de l'évaluation, un responsable de formation par année de formation. Au niveau de l'encadrement, il y a environ un EC pour 70 étudiants, ce qui n'est pas satisfaisant et indique que la part des EC titulaires est très restreinte. Le dossier signale d'ailleurs que le partage des missions entre responsables de formation d'année et supervision des parcours de spécialité pourrait être amélioré. L'équipe est tout de même investie dans la réussite des étudiants. Il existe un référent pédagogique de langue pour chaque langue et un directeur des études dédié à l'accompagnement des publics spécifiques. Les responsables de formation sont actifs dans le dispositif d'aide à la réussite (entretiens avec les étudiants en difficulté).</p> <p>Les enseignants et les responsables de formation sont membres du conseil de licence, qui est l'instance de pilotage, en l'absence d'un réel conseil de perfectionnement.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Nous n'avons aucune donnée statistique permettant de vérifier l'évolution des effectifs au niveau de la mention et par année de formation, de calculer les taux de réussite et d'abandon. On nous signale de façon très vague que l'évolution des effectifs de L1 à L3 est « classique », ce qui est invérifiable. Les taux de réussite renseignés dans l'autoévaluation, de l'ordre de 90 %, ne sont pas vérifiables non plus. Il est regrettable de ne pas pouvoir juger en toute transparence l'évolution des inscriptions dans chaque année de formation, ce qui pourrait renseigner sur l'adéquation de l'offre de cours par rapport aux attentes des étudiants, ou sur la qualité de l'encadrement.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Même si la formation est adossée à trois laboratoires de recherche et bénéficie des compétences d'EC tous affiliés à ces laboratoires, la place de la recherche est secondaire dans cette licence. L'adossement des enseignements aux champs de recherche des EC gagnerait à être développé. Le rapport suggère ainsi l'existence de liens très ténus entre les recherches individuelles des EC et les applications possibles au sein des cours LEA. De la même manière, il n'y a pas de partenariat avec la recherche économique ou industrielle. Il n'y a pas non plus de module d'initiation à la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le PPPE (Projet personnel professionnel de l'étudiant) est présent de la L1 à la L3. Il aurait été intéressant de savoir comment il est décliné et sa progression puisqu'il est proposé pendant les trois années de licence. Il est fait mention d'un « certificat étudiant entrepreneur » : il est dommage de ne pas avoir détaillé cet outil qui semble accompagner la professionnalisation de l'étudiant.</p> <p>Il existe une semaine professionnelle organisée une fois dans l'année, qui sert de forum de métiers et de rencontre avec les professionnels.</p> <p>Les parcours <i>Entreprise</i> et <i>Traduction</i> sont une forme de pré-professionnalisation et d'approche d'un métier. Les stages sont également conçus dans cette optique.</p> <p>Il n'y a pas de fiche RNCP jointe au dossier.</p>

Place des projets et stages	<p>Les stages sont présents de la L1 à la L3 (en S2, S3, S5), en lien avec le PPPE et les parcours choisis par les étudiants dès la L2. Ils doivent durer au moins deux semaines, font l'objet d'une convention, et leur validation est conditionnée par la rédaction d'un dossier de synthèse de stage, qui ne prévoit cependant pas de soutenance. Ses modalités ne sont cependant pas claires, on ignore à combien d'ECTS ils donnent droit, et ils ne sont pas toujours inclus dans les modules de PPPE sur la maquette.</p>
Place de l'international	<p>La formation est par définition ouverte sur l'international, avec possibilité de partir en L3 et partenariats multiples (150) à l'étranger. Les anglicistes partent au S5 uniquement, les germanistes et les hispanisants au S5 et S6.</p> <p>Le dossier, très lacunaire, ne nous renseigne ni sur les effectifs de sortants, ni sur ceux des entrants. On sait juste que « des cohortes variables d'étudiants étrangers (une soixantaine en moyenne) sont accueillies chaque année dans la faculté des humanités ».</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est essentiellement local. Il se fait au niveau du département Maine-et-Loire et des départements voisins. Le dispositif d'information en amont est classique: portes ouvertes, salons, déplacements dans les lycées. Il n'existe pas de données chiffrées pour le recrutement, on nous indique une surreprésentation des bacs généraux, sans précision supplémentaire. Les admissions parallèles sont possibles à chaque année de formation, après examen du dossier par la commission de validation.</p> <p>Un dispositif d'accompagnement et d'aide à la réussite est prévu. Il existe un référent pédagogique de langue pour chaque langue, un directeur des études dédié à l'accompagnement des publics spécifiques, une semaine de méthodologie à la rentrée, un tutorat méthodologique avec des enseignants référents et des enseignements de remédiation. Par ailleurs, l'enseignement se fait en petits groupes, les effectifs ne vont jamais au-delà de 25, ce qui permet un accompagnement davantage individualisé. Enfin, les étudiants en difficulté bénéficient d'entretiens spécifiques avec les responsables de formation.</p> <p>Les passerelles existent au niveau interne et la mutualisation de certains enseignements de LEA avec la formation LLCE facilite la réorientation. Mais il apparaît que les objectifs pédagogiques des deux licences compliquent parfois les mutualisations. Il conviendrait donc repenser la logique de mutualisation pour permettre d'atteindre les objectifs de la formation LEA pour les étudiants. On peut également se réorienter dans les licences Eco-gestion. Au niveau des passerelles externes, la proximité de la formation avec celle de l'UA permet une mobilité simplifiée.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement se fait exclusivement en présentiel et les modalités d'enseignement ne permettent pas l'accueil de salariés en formation continue ou en apprentissage.</p> <p>Il n'y a pas de cas de validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>Le certificat informatique et internet (C2i) fait l'objet d'une préparation dès la L1 (UE à 2 ECTS).</p> <p>Pour les étudiants en situation de handicap, il existe un dispositif d'accompagnement par le biais d'une vice-doyenne à la pédagogie et d'une assistante d'accompagnement.</p> <p>L'utilisation du numérique n'est pas systématisée, elle dépend des cours et des enseignants. Il existe une plateforme qui permet le dépôt et le partage de documents.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation sont classiques, avec une préférence pour le contrôle continu (CC) en L1 et portent sur divers travaux (écrits, oraux, dossiers), individuels ou en groupe.</p> <p>Les notes se compensent entre elles au sein de chaque unité d'enseignement (UE) et les UE se compensent entre elles à l'intérieur d'un semestre si la moyenne du semestre est supérieure à 10/20. Il n'existe pas</p>

	<p>de note éliminatoire. La validation de la licence est conditionnée à l'obligation d'obtenir les 180 crédits européens (ECTS) correspondants. Il n'est pas spécifié si un étudiant qui n'a pas obtenu l'intégralité des 60 ECTS nécessaires à la validation d'une année peut être autorisé à continuer en année supérieure (statut d'AJAC), sous réserve de valider les ECTS manquantes l'année suivante.</p> <p>Les jurys sont constitués sous l'égide de l'UA, ils sont présidés par un EC de l'UA et constitués du responsable de formation et de six membres à part égale de l'UCO et de l'UA.</p> <p>Il existe un livret contenant des informations sur les modalités d'évaluation, remis aux étudiants dès leur entrée dans la formation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le dossier ne fournit que très peu d'indications à ce sujet.</p> <p>La progression des étudiants est mesurée lors des CC, sous forme d'exposés, de dossiers, qui permettent aussi d'évaluer les compétences transversales.</p> <p>Le PPPE permet également de suivre l'acquisition des compétences. Il n'existe cependant pas de portefeuille de compétences, mais un livret de formation de l'étudiant. Il est possible de préparer des certifications de langues (type TOEFL ou TOEIC).</p> <p>Le rapport signale l'existence d'enseignements transversaux « recherche de sens » (théologie, culture religieuse, philosophie) ou « culture générale », proposés aux étudiants des différentes licences par les différents instituts qui composent l'UCO et à hauteur de 30 ECTS. Il n'est cependant pas précisé comment ils peuvent s'intégrer dans les emplois du temps et les maquettes ne les font pas apparaître. Il serait peut-être intéressant de réfléchir à l'instauration d'une UE libre permettant d'intégrer ces enseignements qui apportent une ouverture et sont constitutifs de l'identité de l'UCO.</p> <p>Le supplément au diplôme n'a pas été fourni.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (OVEIP) opère un suivi des étudiants, qui atteste que l'écrasante majorité des répondants poursuivent leurs études (en 2014, 11 répondants sur 14 diplômés pour l'espagnol comme langue de spécialité, 6 sur 7 pour l'allemand et 76 sur 82 pour l'anglais). Le rapport indique qu'ils le font en master LEA, en management ou en école de commerce, sans préciser si c'est dans la même institution ou le même bassin géographique de formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil de licence, qui évalue les formations et se compose des responsables de formation, de diplôme et des enseignants. Il n'est pas spécifié le nombre, ni les modalités de réunion, dont on sait qu'il y en a au moins une par an. Il ne semble pas y avoir de membres étudiants de droit, les étudiants sont juste « conviés ». Il n'y a pas non plus d'intervenants extérieurs.</p> <p>Une évaluation est menée dans le cadre de la « Mission qualité », pilotée au niveau des composantes, elle inclut une enquête de satisfaction faite auprès des étudiants. Il aurait été intéressant d'en savoir davantage sur cette mission.</p> <p>Le dialogue avec les étudiants se fait au niveau des responsables de formation par l'intermédiaire des délégués étudiants, au nombre de deux par promotion.</p> <p>L'autoévaluation réalisée dans le dossier s'attache à distinguer autant les points forts que les points faibles, il est dommage qu'aucune annexe ne vienne étayer de façon statistique un certain nombre d'affirmations.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, lettres, langues
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Langues étrangères appliquées
Responsable de la formation	Hervé Menou

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Les observations générales vont dans le même sens : sur des questions comme la recherche, la participation des professionnels, notre dossier n'a pas dû être suffisamment clair.</p> <p>L'équipe pédagogique est très visible, d'autre part le ministère dispose de toutes les statistiques sur le devenir des étudiants titulaires de la licence, il est clairement indiqué sur le livret de l'étudiant que le stage de 12 semaines donne 4 ECTS. Il est aussi clairement mentionné qu'un stage de 12 semaines est obligatoire, une enseignante valide la conformité de ces stages avec le cursus et gère le suivi d'ensemble.</p>
Points faibles	
Observations	<p>La formation est pilotée par les enseignants titulaires du département comme dans tous les autres départements de la faculté. Les membres extérieurs assistent au conseil de perfectionnement dans la mesure de leurs possibilités professionnelles.</p> <p>Il y a bel et bien des professionnels dans la formation : M. Bannier en comptabilité, M. Bienaimé M. Soler en Droit, M. Datin en finances. Il n'y a pas de membres extérieurs issus d'entreprises locales, ce qui peut se corriger, s'ils peuvent de rendre disponibles.</p>
Recommandations	
Observations	<p>Les entreprises locales sont déjà très fortement sollicitées, il nous est difficile de demander à un entrepreneur de se rendre à une réunion de pédagogie à l'université, alors qu'il a déjà de lourdes tâches.</p> <p>La déperdition en Master s'explique par une offre importante locale (ESTHUA, Faculté de Droit-Economie) et régionale (choix des étudiants pour d'autres spécialités).</p>

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation

Observations	La nouvelle licence prévoit plus d'heures de marketing. Les stages se déroulent en France comme à l'étranger. La direction du département a demandé plusieurs fois un financement de l'encadrement individuel tutoré des stagiaires.
--------------	--

Environnement de la formation

Observations	L'UCO est un établissement d'enseignement supérieur privé, dont les formations sont conventionnées avec l'UA. Ce sont ces formations qui font concurrence à celles de l'UA.
--------------	---

Equipe pédagogique

Observations	Des membres extérieurs (chargés de cours vacataires) participent au conseil de perfectionnement quand ils le peuvent, en fonction de leurs possibilités matérielles...
--------------	--

Place de la recherche

Observations	Dans les cours de licence, les étudiants bénéficient tout naturellement des recherches menées par les enseignants chercheurs, cela s'effectue aussi bien dans le contenu des cours que pour les méthodes de recherche. Cet apport est issu des différents laboratoires, puisqu'il n'existe pas de recherche spécifique LEA.
--------------	---

Place de la professionnalisation

Observations	De nombreuses UEL peuvent contribuer à la spécialisation ou professionnalisation
--------------	--

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	Un étudiant de fin de L2 d'Angers pourrait rejoindre une LP à Nantes par exemple.
--------------	---

Suivi des diplômés

Observations	Le ministère dispose de toutes les statistiques de suivi des diplômés.
--------------	--

Observations générales

L'équipe pédagogique remercie le comité pour son évaluation. Elle tiendra compte des observations apportées dans la mesure du possible dans la prochaine offre.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

